COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA THIÉRACHE DU CENTRE

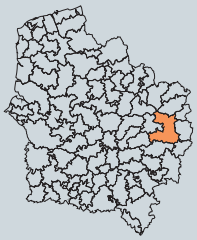

Portrait socio-sanitaire

Démographie

Une population de moins de 65 ans qui diminue

Même si la décroissance de la population s'est un peu réduite ces dernières années comme le fait ressortir l'aplatissement de la courbe ci-contre, il n'en demeure pas moins que la tendance reste à la diminution avec un effectif désormais sous les 27 000 habitants en 2018 dans la communauté de communes (CC) de la Thiérache du Centre. Cela représente une densité dans l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de l'ordre de 37 habitants au km², soit cinq fois moindre à celle de l'ensemble de la région (189) et trois fois moins qu'en France hexagonale (118). Cette densité est l'une des plus faibles de l'ensemble des EPCI des Hauts-de-France avec deux autres communautés de communes qui la jouxtent (Portes de la Thiérache et Pays de la Serre). De façon plus large pour les EPCI limitrophes, il est à noter une différence importante en termes de densité entre les communautés de communes de l'Aisne et celles du Nord, les premières présentant des densités nettement inférieures aux secondes. De plus, ce taux d'accroissement différencie les moins de 65 ans de leurs aînés, la décroissance ne concernant en effet que les premiers (-0,5 % en moyenne annuelle entre les RP de 2009 et 2014).

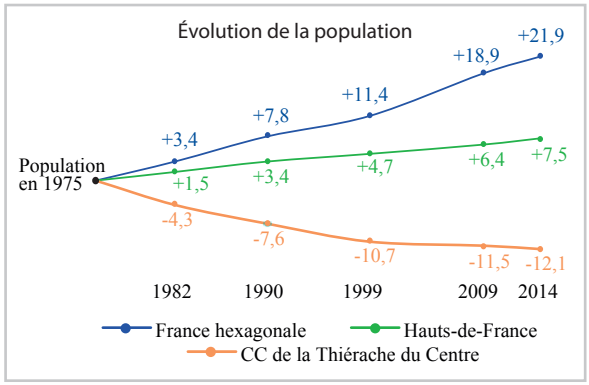

Source : Insee RP - Exploitation OR2S
accroissement de la population aux différents recensements par rapport à la population de 1975 (exprimé en pour 100)

La pyramide des âges permet de visualiser de fortes différences dans la répartition de la population de la CC de la Thiérache du Centre avec les Hauts-de-France et l'ensemble du pays. Ainsi, au RP 2014, les 50-89 ans sont sur-représentés en regard du niveau national, plus particulièrement les 60-69 ans. Ce constat est aussi retrouvé pour les moins de 15 ans. À l'inverse, les 18-49 ans sont en pourcentage moins nombreux dans l'EPCI, tout particulièrement les 18-29 ans. Cette distribution de la population a pour conséquence un indice de vieillissement[1] et un rapport de dépendance[2] élevés dans l'EPCI. Le premier est de 78 dans la CC alors qu'il n'est que de 75 en France hexagonale et de 60 dans la région ; le second est de 81 dans la communauté de communes contre sept points de moins pour les deux autres unités géographiques. Et pourtant avec 318 naissances en moyenne annuelle sur la période 2010-2016, l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) sur la CC de la Thiérache du Centres demeure important (2,16 enfants par femme), supérieur au seuil de remplacement et au-dessus des valeurs nationale (1,97) et régionale (2,06). Cet ICF élevé est dû en partie à un taux de fécondité des moins de 21 ans important au sein de la région ; il est de 20 pour 1 000 femmes de cet âge dans la CC contre 14 dans l'ensemble des Hauts-de-France (un peu plus de 8 en France hexagonale).

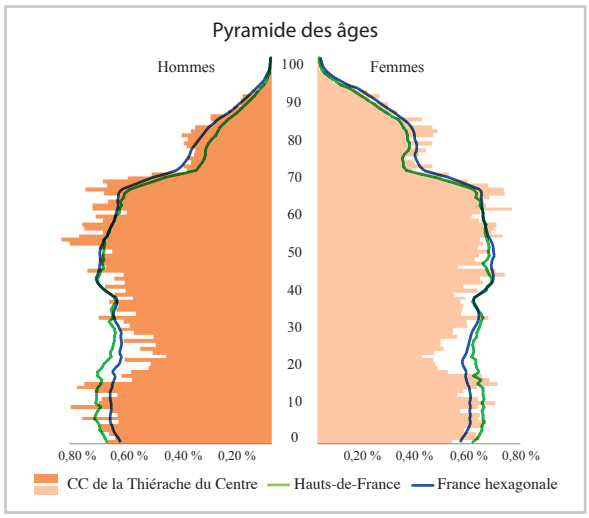

Source : Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 personnes, au 1er janvier 2014

[1] Nombre de personnes de 65 ans et plus sur le nombre de personnes de moins de 20 ans * 100
[2] Nombre de personnes de moins de 20 ans et de 65 ans et plus sur le nombre de personnes de 20-64 ans * 100

Social

Peu de diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans

Au recensement de 2014 pour ce qui a trait à l'éducation chez les jeunes comme le souligne l'illustration ci-contre, 17,3 % des 25-34 ans non scolarisés domiciliés dans la CC de la Thiérache du Centre sont pas ou peu diplômés, soit un pourcentage supérieur aux niveaux régional et national. Ce pourcentage est assez variable au sein des EPCI limitrophes variant entre 13,2 % pour la CC du Pays de Mormal et 24,6 % pour celle du Sud Avesnois.
Avec un peu plus de 27 % des 25-34 ans diplômés du supérieur, la CC se situe bien en deçà des valeurs régionale (37,5 %) et nationale (43,7 %). Il existe là encore une forte variabilité au sein des CC limitrophes avec des pourcentages extrêmes de moins de 19,7 % pour celle de la Thiérache Sambre et Oise à 42,7 % dans celle du Pays de Mormal.

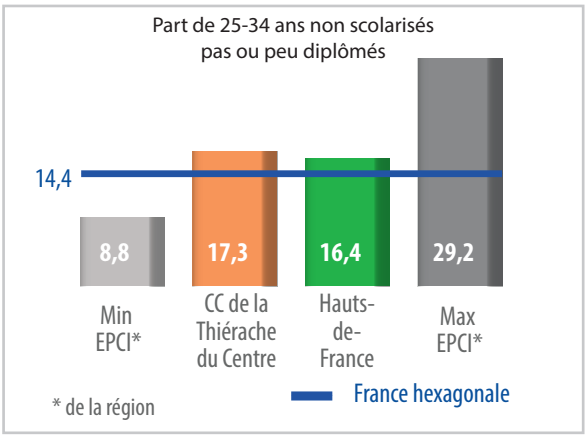

Source : Insee RP - Exploitation OR2S
jeunes de 25-34 ans sortis du système scolaire au plus avec le BEPC, le brevet des collèges ou le diplôme national du brevet pour 100 jeunes de 25-34 ans sortis du système scolaire, au 1er janvier 2014

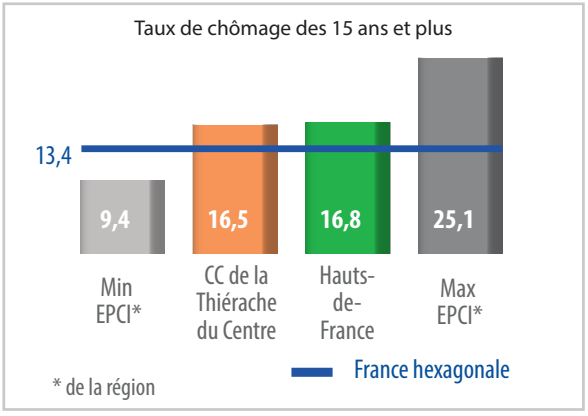

Source : Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 actifs, au 1er janvier 2014

Un taux d'allocataires de l'AAH élevé à l'image d'autres EPCI limitrophes

Pour l'année 2015 avec 20 054 € de revenus moyens annuels, la CC de la Thiérache du Centre enregistre une valeur de 13,4 % inférieure à celle de la région (23 153 €) et de 24,3 % à celle de la France hexagonale (26 485 €). Le différentiel observé entre les revenus moyens se retrouve pour la part de foyers non imposés. Ainsi, 67,9 % des foyers fiscaux de la zone d'observation ne sont pas imposés, pourcentage supérieur à ceux observés régionalement (62,2 %) et nationalement (56,1 %).
Si le taux d'allocataires du revenu de solidarité active socle seul (*cf.* histogramme ci-contre) est voisin de celui observé nationalement, le différentiel est plus marqué pour l'allocation aux adultes handicapés (AAH) avec un taux supérieur dans la CC de la Thiérache du Centre (3,9 % des personnes de 20-64 ans), soit plus d'un point qu'en France hexagonale ; il est de 3,2 % en région. Le taux les plus élevés localement sont les seuls à dépasser les 5 % dans l'ensemble des EPCI des Hauts-de-France (CC des Trois Rivières -5,5 %- et CC du Sud Avesnois -6,2 %-).

Un taux de chômage des 15 ans et plus et des jeunes au-dessus de la valeur nationale

Au recensement de la population de 2014, le taux de chômage des 15 ans et plus est de 16,5 % dans la CC de la Thiérache du Centre, soit au niveau de l'ensemble des Hauts-de-France. Cela représente tout de même une valeur de trois points supérieure à la moyenne nationale. Il existe, pour le chômage comme pour l'éducation, une grande variabilité pour les valeurs des EPCI limitrophes. Ainsi, le taux le plus faible est au niveau de celui de la France hexagonale dans la CC du Pays du Mormal. À l'inverse, la CC du Sud Avesnois compte plus d'un quart de personnes âgées de 15 ans ou plus déclarant être au chômage. Les difficultés pour accéder à l'emploi sont plus marquées pour les jeunes, notamment ceux de 15-24 ans. Ainsi, le taux de chômage pour cette tranche d'âge atteint 35,6 % dans la CC de la Thiérache du Centre, soit 6,6 points de plus qu'en France hexagonale mais 1,6 point en dessous de la valeur régionale. C'est l'un des taux les plus bas de la zone composée des dix EPCI. En effet, le taux de chômage des jeunes est moins diversifié que pour l'ensemble des 15 ans et plus, compris entre 35 % et 49 %.

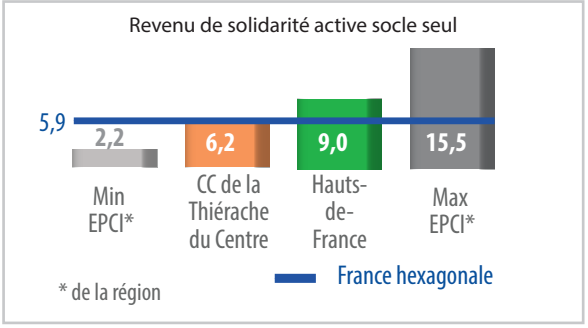

Sources : CCMSA, Cnaf, Insee RP - Exploitation OR2S
nombre d'allocataires pour 100 ménages, au 31 décembre 2016

Médecins généralistes

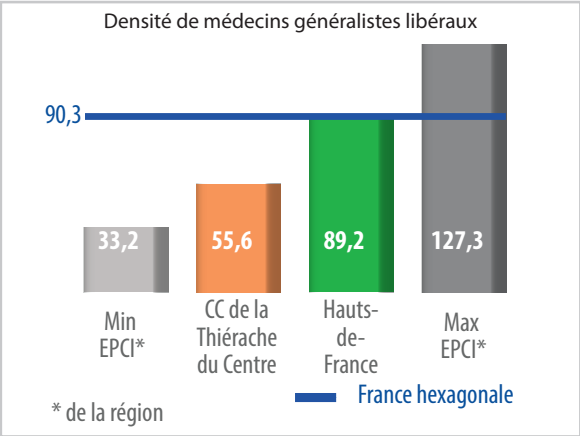

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 000 personnes, au 1er janvier 2017

Une densité de médecins généralistes peu élevée sur la CC, non compensée par les EPCI voisins

Au 1er janvier 2017, 15 médecins généralistes libéraux (ou mixtes et ayant une activité standard de soins) sont dénombrés dans la CC de la Thiérache du Centre, soit une densité de 55,6 praticiens pour 100 000 habitants, inférieure à celles des niveaux national (90,3) et régional (89,2). Cependant, l'attractivité des médecins dépasse les frontières d'un EPCI. Hormis la CC du Pays de Mormal qui présente une densité au-dessus de la moyenne nationale, tous les autres EPCI ont des densités en-deçà de la valeur régionale ce qui fait que, sur l'ensemble de la zone des dix EPCI, la densité est bien inférieure aux densités régionale et nationale : 75,5 praticiens pour 100 000 habitants.

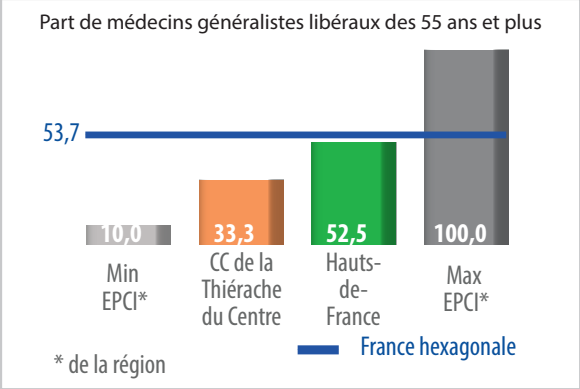

Source : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017 - Exploitation OR2S
pour 100 médecins généralistes, au 1er janvier 2017

Des médecins généralistes âgés de 55 ans et plus peu nombreux mais dans un contexte local difficile

Pour essayer d'anticiper les besoins futurs, il est nécessaire d'analyser la démographie des professionnels de santé. Les médecins généralistes libéraux âgés de 55 ans ou plus sont peu nombreux dans la CC de la Thiérache du Centre : un tiers des médecins en exercice, soit un pourcentage bien inférieur à celui de la France hexagonale (53,7 %) et des Hauts-de-France (52,5 %). Pour autant, l'environnement local est loin d'être dans la même situation. En effet, dans nombre d'EPCI, la part de médecins âgés de 55 ans ou plus est au même niveau, voire supérieure le plus souvent au pourcentage national, ce qui fait que près de deux médecins généralistes sur cinq appartiennent à cette tranche d'âge sur le territoire composée des dix EPCI. Bien évidemment, ce constat s'inscrit de plus dans un contexte de vieillissement de la population générale et déjà bien actuel comme le rappelle la pyramide des âges sur la CC de la Thiérache du Centre présentée en première page.

Une densité de pharmaciens en deçà de la moyenne nationale dans un environnement au niveau de la moyenne régionale

Avec 11 pharmaciens libéraux au 1er janvier 2017, la CC de la Thiérache du Centre enregistre une densité de 40,8 pour 100 000 habitants, en dessous des valeurs des unités géographiques de référence : 47,3 en France hexagonale et 45,3 en région. De plus, il existe une assez forte hétérogénéité dans les EPCI limitrophes allant du simple à plus du double (30 pour 100 000 habitants dans la CC du Val de l'Oise à 69 pour la CC des Portes de la Thiérache). Au total sur la zone composée des dix communautés de communes, la densité est globalement de 45,7 pharmaciens libéraux pour 100 000 habitants, soit au niveau de la moyenne régionale mais inférieure à celle de la France hexagonale.

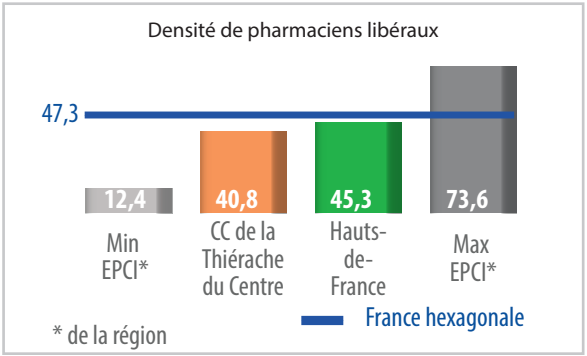

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 000 personnes, au 1er janvier 2017

Médecins spécialistes

Parmi les régions françaises, les Hauts-de-France affichent la densité de médecins spécialistes la plus faible. Le déficit est particulièrement criant en psychiatrie (plus faible densité des régions) et pour les spécialités chirurgicales (quasi à égalité avec le Centre-Val de Loire qui présente la plus faible densité régionale française). Pour ces deux spécialités, l'offre est surtout manquante en médecins libéraux et non compensée par les salariés. De plus, la répartition au sein de la région n'est pas homogène et, bien évidemment, tous les territoires surtout lorsqu'ils sont fins à l'image des EPCI n'ont pas vocation à disposer de spécialistes de chaque discipline. C'est la raison pour laquelle les illustrations s'attachent à présenter le spécialiste en regard du temps d'accès pour aller le consulter. Cette présentation est naturellement qu'une vision parcellaire des choses, ne prenant pas en compte par exemple le temps nécessaire à l'obtention d'un rendez-vous. Le choix des spécialités retenues correspond aux médecins dont l'accès est direct, c'est-à-dire sans passage préalable auprès du médecin traitant.

Un des temps les plus longs des EPCI des Hauts-de-France pour l'accès à un psychiatre...

Globalement, si le recours à un psychiatre est compliqué dans les Hauts-de-France, il l'est d'autant plus dans cette partie du territoire. Ainsi, la CC de la Thiérache du Centre fait partie des EPCI les plus éloignés d'un psychiatre, mais toutefois encore plus proches que les trois CC limitrophes situées à l'est (Sud Avesnois, Trois Rivières, Portes de la Thiérache) qui sont les trois EPCI des Hauts-de-France à être le plus éloignées d'un psychiatre (entre 35 et 45 minutes de temps théorique). Si aucun psychiatre n'exerce sur la CC de la Thiérache du Centre, quatre exercent dans trois EPCI limitrophes (deux situés dans l'Aisne et un dans le département du Nord).

... moindre pour le gynécologue...

Comme le souligne le graphique ci-contre, le temps d'accès théorique au gynécologue (gynécologie médicale ou gynécologue-obstétricien) est de plus du double dans la CC de la Thiérache du Centre à ce qu'il est pour l'ensemble de la région. Mais ce temps est encore moindre à ceux des CC limitrophes dont l'une (CC Thiérache Sambre et Oise) enregistre le temps le plus élevé de tous les EPCI des Hauts-de-France. Un gynécologue exerce dans la CC Thiérache du Centre et trois autres dans deux des quatre EPCI situés dans le département du Nord.

...et très élevé pour l'accès à un ophtalmologue

Après la CC limitrophe des Portes de la Thiérache, la CC de la Thiérache du Centre est l'EPCI des Hauts-de-France qui présente le temps le plus élevé pour l'accès à un ophtalmologue. Hormis un ophtalmologue en activité sur la CC des Trois Rivières dans l'Aisne, les six autres situés dans les CC limitrophes se répartissent équitablement dans trois des quatre EPCI du département du Nord.

Les temps d'accès présentés dans ce document sont des temps de trajet en voiture aux heures creuses. Ils ne prennent donc pas en compte les conditions réelles de circulation (temps pouvant être relativement important dans les villes et dans leur périphérie selon les moments de la journée). Par ailleurs, lorsque les données ne sont pas géocodées (pour les professionnels de santé), les temps sont calculés de commune à commune en considérant le centroïde de la commune. Dans ce cas, si une commune a au moins un professionnel de santé, le temps d'accès est de zéro. En outre, les indicateurs présentés sont des temps d'accès théoriques moyens pondérés par la population de la commune, ayant pour objet de mettre en avant les disparités territoriales.

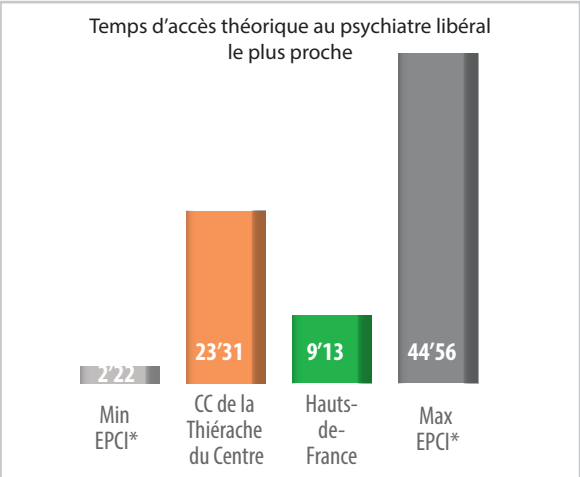

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
temps moyen en minutes à la commune la plus proche bénéficiant d'au moins un psychiatre libéral, pondéré par la population totale

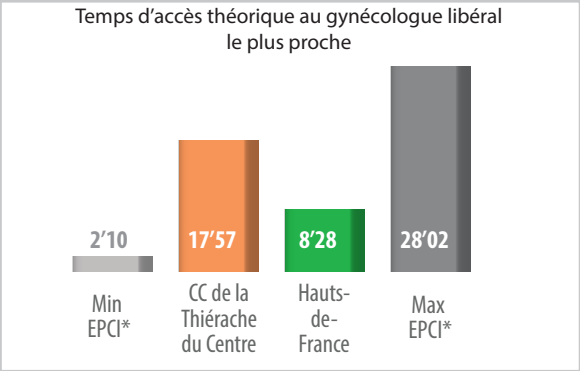

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
temps moyen en minutes à la commune la plus proche bénéficiant d'au moins un gynécologue libéral (gynécologie médical ou gynécologie-obstétrique), pondéré par la population des femmes de 15 ans et plus

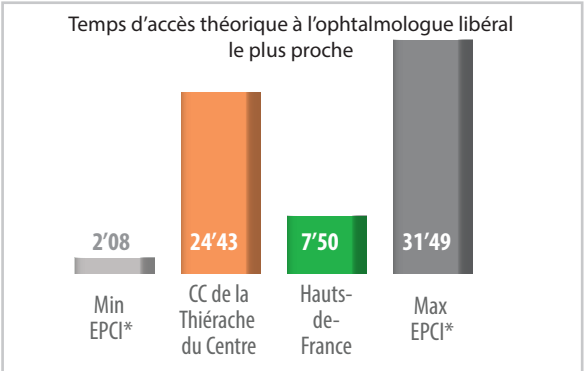

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
temps moyen en minutes à la commune la plus proche bénéficiant d'au moins un ophtalmologue libéral, pondéré par la population totale

Autres professionnels de santé

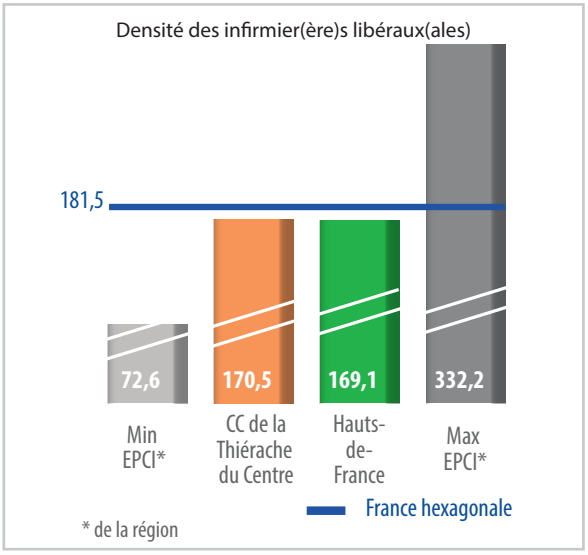

Sources : Drees / Asip-Santé - Adeli 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 000 personnes, au 1er janvier 2017

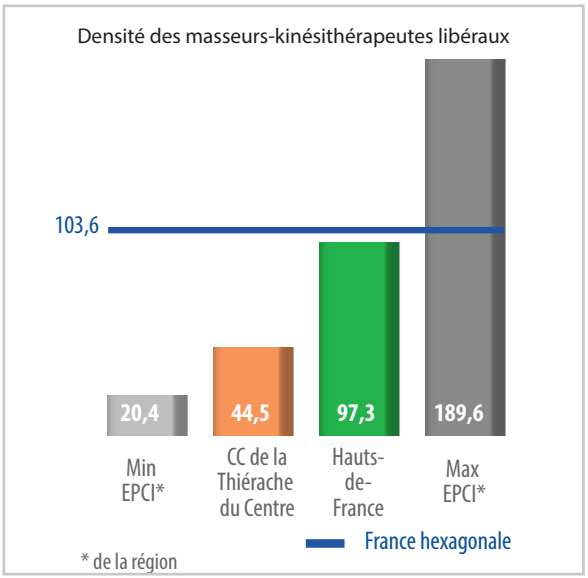

Sources : Drees / Asip-Santé - Adeli 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 000 personnes, au 1er janvier 2016

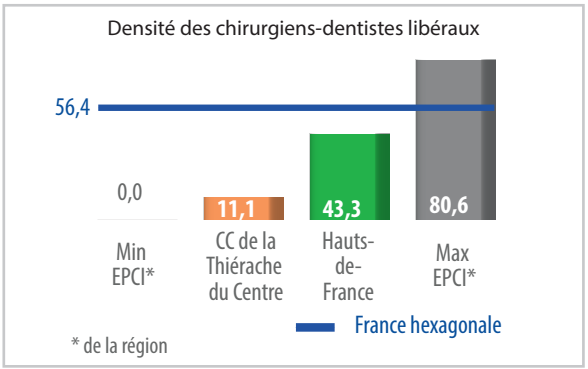

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2017, Insee RP - Exploitation OR2S
pour 100 000 personnes, au 1er janvier 2017

Un manque d'infirmier(ère)s mais compensé par les EPCI limitrophes...

Au 1er janvier 2017, 46 infirmier(ère)s ayant une activité libérale (ou mixte) exercent sur la CC de la Thiérache du Centre, soit une densité se situant au niveau de celle de l'ensemble de la région mais inférieure à celle de la France hexagonale. Les densités des EPCI limitrophes sont assez hétérogènes, s'inscrivant dans un rapport de un à trois : 86 pour 100 000 habitants dans la CC des Trois Rivières à 249 pour les CC des Portes de la Thiérache ou encore du Caudrésis et du Catésis. Au total sur l'ensemble des dix EPCI, la densité se situe tout prêt des 200 infirmier(ère)s pour 100 000 habitants, soit au-dessus de la moyenne nationale. Cependant, même si cette valeur globale paraît plutôt satisfaisante, le poids des 60-89 ans dans la CC de la Thiérache du Centre fait relativiser l'impression fourni par l'indice statistique.

...qui s'avère pour les masseurs-kinésithérapeutes...

La situation moyennement défavorable pour les infirmier(ère)s en regard de la France hexagonale se dégrade pour les masseurs-kinésithérapeutes.
Ainsi, avec 12 masseurs-kinésithérapeutes libéraux au 1er janvier 2016[1], la CC de la Thiérache du Centre présente une densité (44,5 professionnels pour 100 000 habitants) plus de deux fois inférieure à celle de la France (103,6). Mais, les EPCI limitrophes situés les plus au sud présentent des densités encore en dessous que la CC du Pays de Mormal (au niveau de la densité française) ne comble pas pour offrir une densité au moins dans la moyenne régionale sur l'ensemble du territoire regroupant les dix EPCI. Ainsi, au total sur ce regroupement, la densité (74 professionnels pour 100 000 habitants) se situe nettement en dessous des moyennes régionale et nationale et cela sans prendre en compte, comme pour les infirmiers, le poids des habitants les plus âgées plus demandeurs de soins prodigués par ce professionnel de santé.

...et devient très conséquent pour les chirurgiens-dentistes

Au 1er janvier 2017, les chirurgiens-dentistes libéraux sont 3 à exercer dans la CC de la Thiérache du Centre, soit une densité de 11 pour 100 000 habitants. Cette densité est cinq fois inférieure à celle de la France hexagonale (56), et quatre fois moindre à celle observée dans les Hauts-de-France (43). Sur tout le territoire constitué des dix EPCI, seuls 76 chirurgiens-dentistes sont en activité. Cela représente 27,7 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants, soit une densité deux fois inférieure à celle de la France hexagonale. Au final, un réel déficit pour ce professionnel déjà fort manquant dans nombre de zones de la région mais qui prend une ampleur inégalée dans cette partie nord-est des Hauts-de-France.

[1] Contrairement aux autres professionnels de santé, les données de 2017 ne sont pas disponibles pour les masseurs-kinésithérapeutes, les dernières étant celles au 1er janvier 2016.

Établissements de soins

Une consommation de séjours en médecine, hors séjours de techniques peu invasives, plus élevée

En 2016, près de 8 600 séjours de soins de courte durée (médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie -MCO-) de personnes domiciliées dans la CC de la Thiérache du Centre sont dénombrés. La part de l'activité en médecine hors séjours de techniques peu invasives est plus importante dans cet EPCI que celles relevées en France et sur l'ensemble de la région : près de la moitié (4 057 séjours) contre un peu plus des deux cinquièmes pour les niveaux de références. Les séjours de techniques peu invasives représentent 17 % des hospitalisations en MCO de la CC (1 417) et la chirurgie plus d'un quart (28 % ; 2 367 séjours).
Le taux standardisé de séjours en médecine est plus élevé dans la CC de la Thiérache du Centre que celui relevé sur l'ensemble du pays. Cependant, en ne considérant que les séjours de techniques peu invasives, le taux de l'EPCI ne diffère pas de celui de la France (de l'ordre de 50 pour 1 000 personnes dans les deux cas). De même, le taux de séjours relatifs à l'activité en chirurgie ne se différencie pas de celui relevé au niveau national.

Forte variabilité dans les destinations de soins de court séjour et de naissances

La CC de la Thiérache du Centre compte deux établissements de court séjour, les centres hospitaliers situés à Vervins et dans Le Nouvion-en-Thiérache. Ils ont respectivement une capacité de 36 et 15 lits en hospitalisation complète pour la médecine[1]. En 2016, près de 950 séjours sont dénombrés dans ces deux établissements, un peu moins de la moitié étant le fait de personnes domiciliées dans la CC de la Thiérache du Centre.
L'établissement qui compte le plus d'hospitalisations en médecine de personnes domiciliées dans la CC est le CH d'Hirson (près de 800 séjours en 2016), suivi par le CH de Saint-Quentin (près de 750). Du fait de la présence d'un second établissement, l'hôpital privé Saint-Claude, Saint-Quentin détient un flux d'hospitalisations en médecine un peu plus important que Hirson. Comme l'illustre la carte ci-dessous, trois cinquième des séjours en médecine de personnes domiciliées dans la CC se font sur d'autres territoires que ceux mentionnés précédemment, laissant apparaitre une forte variabilité dans la destination des territoires pour les hospitalisations. Ce constat est retrouvé pour la chirurgie et les naissances, mais suivant une répartition des flux différente. Ceci s'explique par le fait que les établissements de la CC de la Thiérache du Centre et que le CH d'Hirson proposent uniquement de l'activité en médecine. Ainsi, la Polyclinique de la Thiérache située à Wignehies est la plus attractive pour la chirurgie. Pour les naissances, il s'agit de la maternité du CH de Fourmies. Par ailleurs, il faut noter aussi la relation partenariale avec la Belgique (*cf.* alinéa ci-contre sur la Zoast).

Consommation de séjours en médecine
dont séjours de techniques peu invasives

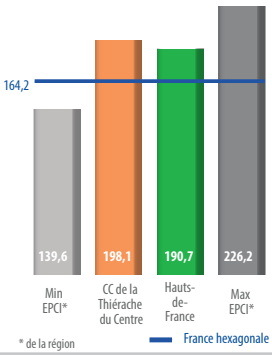

Sources : PMSI MCO - Atih, Insee - Exploitation OR2S
taux standardisés sur l'âge pour 1 000 personnes, en 2016

Consommation de séjours en chirurgie

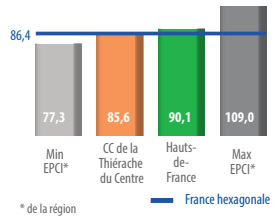

Sources : PMSI MCO - Atih, Insee - Exploitation OR2S
taux standardisés sur l'âge pour 1 000 personnes, en 2016

[1] enquête SAE 2016.

Flux des personnes domiciliées dans la CC de la Thiérache du Centre

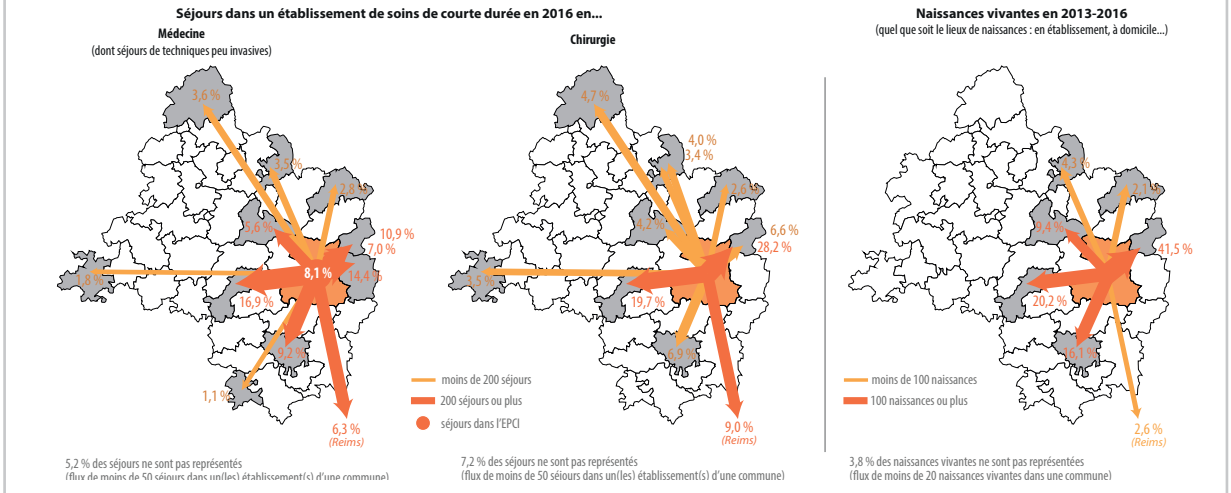

5,2 % des séjours ne sont pas représentés
(flux de moins de 50 séjours dans un(les) établissement(s) d'une commune)

7,2 % des séjours ne sont pas représentés
(flux de moins de 50 séjours dans un(les) établissement(s) d'une commune)

3,8 % des naissances vivantes ne sont pas représentées
(flux de moins de 20 naissances vivantes dans une commune)

Sources : PMSI MCO - Atih, Insee - Exploitation OR2S

Santé

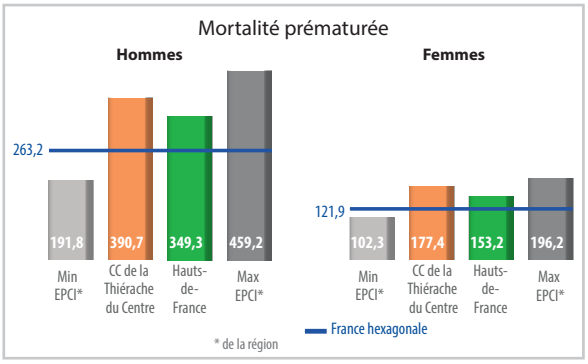

Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation OR2S
taux standardisés sur l'âge pour 100 000 personnes (hommes ou femmes) âgées de moins de 65 ans, en 2008-2014

Importantes surmortalités tous âges et prématurée au regard de la France, quel que soit le genre

Sur la période 2008-2014, avec en moyenne annuelle 327 décès (173 masculins et 154 féminins) tous âges, la CC de la Thiérache du Centre connait une surmortalité importante. Ainsi, le taux standardisé de mortalité masculine est de +39 % par rapport au niveau national (1 408 décès pour 100 000 hommes contre 1 016 en France hexagonale ; il est de 1 244 dans les Hauts-de-France). Tous les EPCI limitrophes présentent également de forts taux de mortalité allant de +19 % jusqu'à +43 % en regard de la France hexagonale. Chez les femmes, la situation est du même ordre avec un taux standardisé de mortalité de 810 pour 100 000 femmes domiciliées dans la CC de la Thiérache du Centre contre 716 dans l'ensemble des Hauts-de-France et 595 en France hexagonale (soit +36 % par rapport à ce dernier niveau géographique). Comme pour les hommes, les EPCI limitrophes présentent une forte surmortalité en regard du niveau national variant de +20 % à +38 % (hormis pour la CC des Portes de la Thiérache pour laquelle le différentiel avec le niveau national n'est pas significatif). Sur cette même période de 2008-2014, la mortalité dite prématurée (celle survenant chez les moins de 65 ans) est encore plus inquiétante. Ainsi, avec en moyenne annuelle 70 décès chez des personnes de moins de 65 ans (48 masculins et 22 féminins), la CC de la Thiérache du Centre connait des taux de mortalité masculin et féminin, respectivement de +48,5 % et de 45,5 % supérieurs à ceux du niveau national (*cf.* graphique ci-dessus).

Par rapport à la France, un 5e de décès en plus par cancers chez les hommes et un 6e chez les femmes

Pour la période 2008-2014, en moyenne annuelle, 83 décès dus à des cancers (50 masculins et 33 féminins) ont été dénombrés dans la CC de la Thiérache du Centre. Cela représente un taux de mortalité masculine par cancers de +22 % par rapport à celui de la France hexagonale ; il est de +16 % chez les femmes. Sur les EPCI limitrophes, les taux varient entre 340 et 408 chez les hommes et 171 à 197 chez les femmes. La première localisation dans la CC de la Thiérache du Centre chez les hommes est la trachée, les bronches et le poumon avec 11 décès annuels et, chez les femmes, le sein (7 décès).

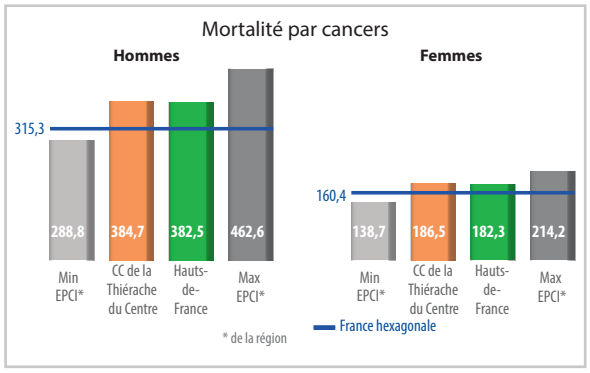

Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation OR2S
taux standardisés sur l'âge pour 100 000 personnes (hommes ou femmes), en 2008-2014

Une moitié de décès en plus pour les maladies cardiovasculaires chez les hommes et chez les femmes

Toujours pour la même période de 2008-2014, le nombre de décès par maladies de l'appareil circulatoire est supérieur sur la CC de la Thiérache du Centre au nombre de décès par cancers. En effet, 45 décès masculins et 46 décès féminins sont survenus en moyenne annuelle sur la période. Ceci est d'autant à souligner que, tant au niveau régional qu'en France hexagonale, les cancers sont devenus depuis 2004/2005 la première cause de mortalité. Comme le fait ressortir le graphique ci-contre, la surmortalité est très importante, tant chez les hommes (+56 %) que chez les femmes (+46 %). Sur les EPCI limitrophes, les taux varient entre 379 et 420 chez les hommes et 191 à 238 chez les femmes. Les cardiopathies ischémiques ont entrainé en moyenne annuelle le décès de 12 hommes et de 10 femmes dans la CC de la Thiérache du Centre ; ces décès sont respectivement au nombre de 8 et 9 par an pour les accidents vasculaires cérébraux.

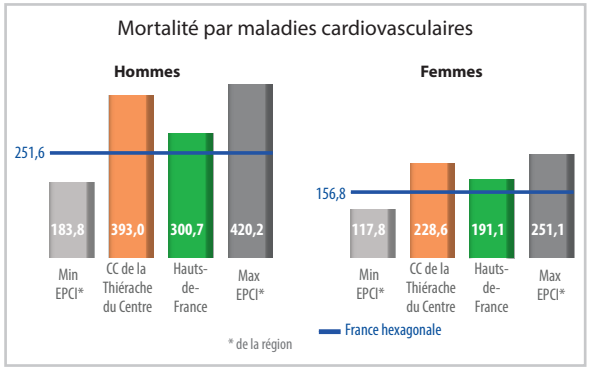

Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation OR2S
taux standardisés sur l'âge pour 100 000 personnes (hommes ou femmes), en 2008-2014

Certaines zones frontalières françaises et belges présentent une proximité telle que les populations, les établissements de soins et les professionnels de santé ont exprimé le souhait de mettre en œuvre des dispositifs de simplification administrative et financière en matière d'accès aux soins à l'étranger. L'objectif principal de ces zones est d'améliorer les conditions d'accès aux soins aux populations frontalières. Pour ce faire, les modalités administratives et financières de prise en charge des patients dans les établissements hospitaliers de part et d'autre de la frontière se doivent d'être simplifiés. La convention de zone organisée d'accès aux soins transfrontalier (Zoast) offre ainsi à une population déterminée la possibilité de se rendre sans autorisation médicale préalable dans un établissement hospitalier situé de l'autre côté de la frontière et d'y recevoir des soins hospitaliers et/ou ambulatoires. Celle de la Thiérache est composée de sept établissements côté français (dont deux dans l'EPCI de la Thiérache du Centre -les centres hospitaliers de Le Nouvion-en-Thiérache et de Vervins-) et d'un établissement côté belge pour les assurés sociaux français des CPAM du Hainaut et de l'Aisne.

Espérance de vie

Des espérances de vie à la naissance chez les hommes et chez les femmes qui ne progressent plus

Le constat pour ce qui a trait à l'état de santé de la population tel que présenté sur la page précédente concerne une situation à un instant donné. Aussi, il ne permet pas de mesurer les tendances. C'est pour y pallier que le graphique ci-contre montrant l'évolution de l'espérance de vie à la naissance est présenté.
Le constat le plus frappant est que, globalement depuis le début du XXe siècle, l'espérance de vie à la naissance ne progresse plus dans la CC de la Thiérache du Centre aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cela se traduit visuellement sur l'illustration ci-contre par un éloignement des courbes de la CC de la Thiérache du Centre vis-à-vis des courbes régionale et nationale. Il est d'ailleurs à noter concernant l'espérance de vie à la naissance que parmi les six plus faibles relevées dans les EPCI des Hauts-de-France, quatre concernent des EPCI limitrophes à la CC de la Thiérache du Centre, cette dernière faisant partie intégrante de ce classement puisque se trouvant au troisième rang pour la plus mauvaise espérance de vie. Le classement n'est guère meilleur chez les hommes et, comme pour les femmes, c'est la CC Thiérache Sambre et Oise qui possède la plus faible espérance de vie à la naissance de tous les EPCI des Hauts-de-France.

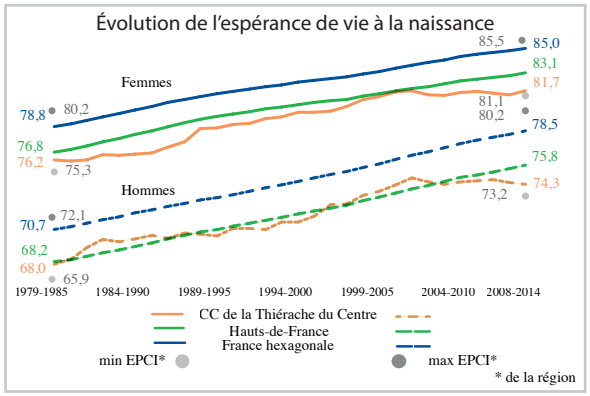

Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation OR2S

Quel que soit le genre, un écart identique avec le niveau national pour l'espérance de vie à 65 ans : 2,3 ans

L'espérance de vie à 65 ans constitue un indicateur complémentaire à l'espérance de vie à la naissance. Il met en exergue l'état de santé des seniors en complément de la mortalité prématurée présentée page précédente. Il permet de retrouver une situation assez voisine dans la CC de la Thiérache du Centre à celle révélée à travers l'espérance de vie à la naissance. Ainsi, en 1979-1985, l'espérance de vie à cet âge chez les femmes était de 16,5 ans ; elle a augmentée de 4,2 ans en une trentaine d'années. Mais cela n'est pas pour autant satisfaisant dans la mesure où l'écart avec le niveau national s'est creusé passant de 1,9 an à 2,3 ans. Chez les hommes, entre 1979-1985 et 2008-2014, elle est passée dans la CC de la Thiérache du Centre de 12,7 ans à 16,6 ans. Là encore, cette augmentation de près de 4 ans est moindre à celle observée nationalement. Ainsi, l'écart avec le niveau national a augmenté : 1,5 an en 1979-1985 et 2,3 ans en 2008-2014. Il est à noter que, sur cette dernière période chez les hommes, c'est un EPCI limitrophe qui présente la plus faible espérance de vie à 65 ans ; il s'agit de la CC du Pays de la Serre.

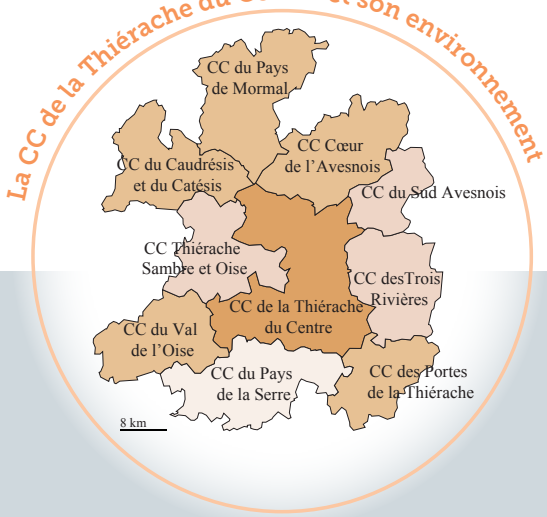

Synthèse

La communauté de communes de la Thiérache du Centre présente des caractéristiques sanitaires qui sont loin d'être satisfaisantes à l'instar de nombre de territoires des Hauts-de-France. Comme le font ressortir les évolutions des espérances de vie masculine et féminine ci-dessus, particulièrement depuis le début du XXIe siècle, les écarts tant avec le niveau national qu'avec l'ensemble de la région se creusent. Par ailleurs, le fait que les maladies de l'appareil circulatoire demeurent sur l'EPCI la première cause de décès alors que ce sont les cancers qui le sont devenus depuis quelques années, en France comme dans la région, interpelle également. Certes, la pyramide des âges souligne une spécificité locale (important déficit de 18-49 ans) qui contribue à cette situation. Mais, cela est aussi en harmonie avec les indicateurs sociaux qui ne sont pas bons que ce soient ceux présentés dans ce document ou d'autres. En effet, la population de cette CC se situe dans une situation plutôt défavorisée dans le domaine social en regard des Hauts-de-France, région qui présente qui, plus est, un important retard vis-à-vis de nombre d'autres régions françaises hexagonales. Ainsi, les revenus moyens des habitants allant de pair avec le taux de foyers non imposés côté fiscal mais aussi les jeunes pas ou peu diplômés, les taux de chômage de l'ensemble de la population ou des seuls jeunes ou encore le nombre d'allocataires à certaines prestations sociales situent la CC de la Thiérache du Centre parmi les EPCI les plus défavorisés, et ce dans un contexte local homogène car au même niveau que les communautés de communes limitrophes. En termes de professionnels de santé, la situation de la CC de la Thiérache du Centre n'est pas fameuse non plus pour la plupart des professionnels de santé et cela ne s'améliore guère lorsque sont pris en compte les EPCI limitrophes souvent peu dotés également. La situation est particulièrement difficile pour ce qui est de l'accès à un chirurgien-dentiste ou encore à un ophtalmologue mais aussi à un généraliste. En termes de recours aux établissements de santé, les habitants de la CC de la Thiérache du Centre se dirigent entre plusieurs destinations suivant l'offre proposée, bien différente suivant qu'il s'agit de médecine, de chirurgie ou d'obstétrique. Au final, une communauté de communes qui, au même titre que les EPCI voisins, se doit d'être soutenu à travers un volontarisme de tous les instants.

Ce document a été réalisé en avril 2018 par l'OR2S.
Il a été rédigé par Alain Trugeon, Nadège Thomas
et mis en page par Sylvie Bonin.